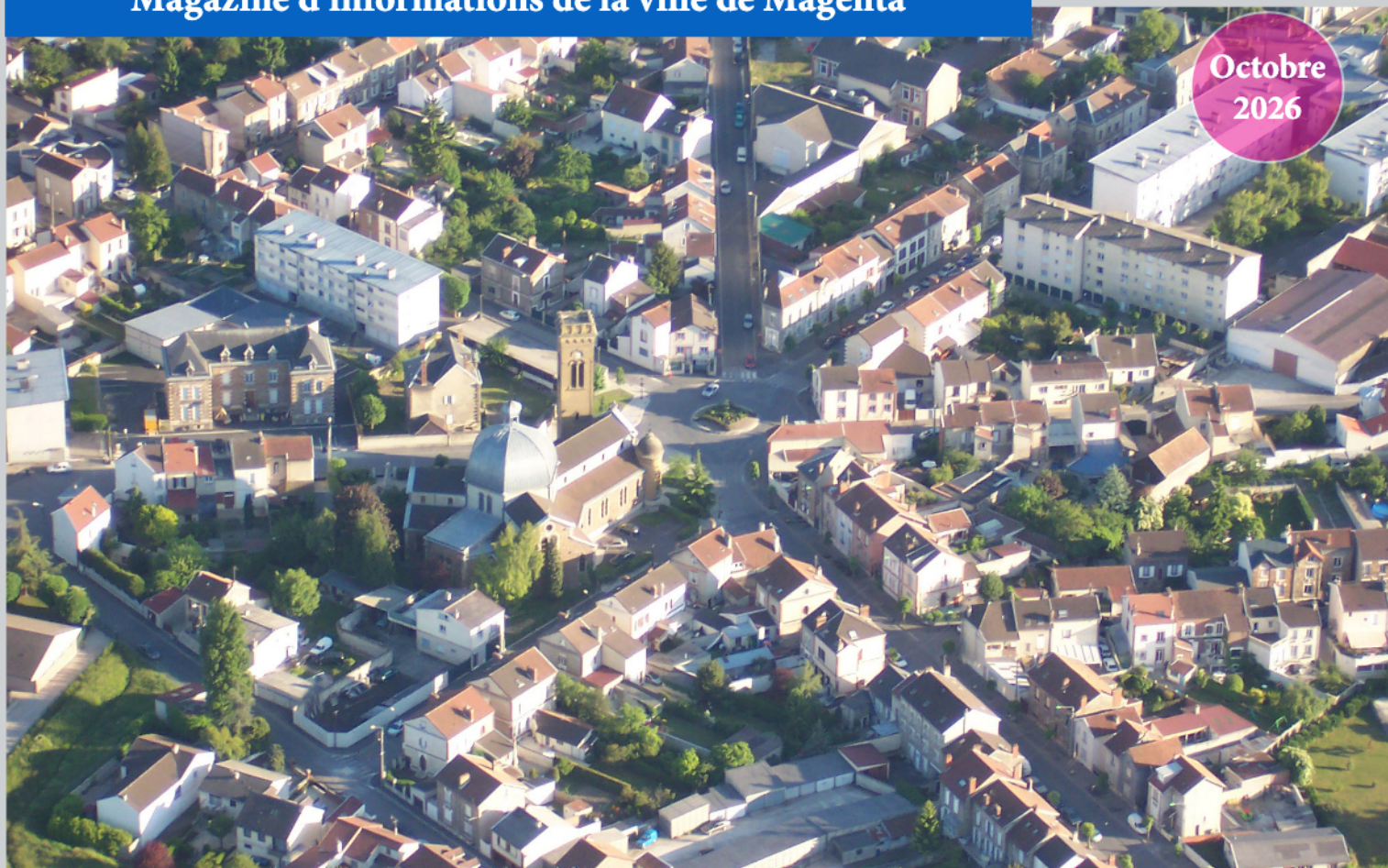


MAGENTA Info

Magazine d'informations de la ville de Magenta

Octobre
2026



Edito

Au printemps dernier, les Magentaises et les Magentais ont désigné une nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger en tant que Maire.

Dès les premiers jours de ce nouveau mandat, nous avons commencé à réaliser ce que nous avons annoncé dans notre programme. Il s'agit à la fois de poursuivre certains dossiers déjà engagés, comme la mise en place de la vidéosurveillance par exemple, et de mener à bien certains projets nouveaux.

Je veux parler bien entendu du projet du rassemblement des écoles maternelle et élémentaire. Cela nous permettra d'améliorer le confort du personnel éducatif, comme celui des enfants et de leurs parents puisqu'il rassemblera en un même lieu, la crèche, l'école maternelle et l'école élémentaire, à proximité immédiate de la bibliothèque, du gymnase et du parc. Il devrait aussi nous permettre d'optimiser l'utilisation de notre patrimoine et de réaliser de substantielles économies.

C'est le premier projet d'ampleur auquel notre nouvelle équipe municipale va pouvoir s'atteler, ce qui ne signifie pas qu'il sera le seul. Une multitude d'actions peut-être moins spectaculaires mais facilitant le quotidien de nos concitoyens sont déjà en cours de réalisation par les différentes commissions. Propreté, stationnement, jeunesse, sécurité, seniors, animation, culture... Tout ne pourra être engagé dès cette année, mais nous sommes bien décidés à mener plusieurs actions de front, en tenant bien évidemment compte des budgets et des agendas.

Ces projets, nous les mènerons avec un fil rouge qui nous tient à cœur : la transition écologique, car nous ne pouvons pas agir sans prendre en compte ces paramètres qui s'imposent à nous, je veux bien évidemment parler du dérèglement climatique qui nous a rappelé, au cours de cet été caniculaire, combien il était une réalité. Si dans chacune de nos actions nous pouvons agir pour la planète et pour l'avenir de nos enfants et de nos petits enfants, nous le ferons.

Benjamin Busson

ACTUALITÉS LOCALES

Magenta Italie



Lors du week-end des 6 et 7 juin, une délégation d'élus de Magenta s'est rendue en Italie pour participer aux cérémonies de la bataille de Magenta, la ville à laquelle notre commune doit son nom.

A l'invitation du maire de Magenta, Lucca del Gobbo, ils ont assisté à plusieurs cérémonies en hommage aux Armées françaises du Maréchal Mac Mahon ayant contribué à la libération de la ville de l'occupation des troupes autrichiennes, ainsi qu'à la reconstitution de la célèbre bataille du 4 juin 1859.

Béatification d'Henri Euzenat

Le samedi 9 mai, l'Archevêque de Reims Eric de Moulins Beaufort et l'évêque de Châlons Franck Javary ont procédé à la béatification d'Henri Euzenat. Après une messe en l'église de Magenta, une conférence a été donnée par l'historien Jean-Christophe Sauvage, permettant de retracer la vie de ce jeune cheminot, envoyé en Allemagne lors de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du STO, puis déporté et décédé en 1945.



Repas des aînés



Organisé par la commune, le repas des aînés a réuni plus de 160 personnes à l'espace culturel le dimanche 26 avril, en compagnie de s traditionnelles cérémonies du 8 mai ont réuni de nombreux habitants autour du monuments aux morts, venus rendre hommage aux héros de la Seconde guerre mondiale. Rendez-vous le XXX 2027 pour la prochaine édition

ACTUALITÉS LOCALES

20 ans de complicité à la crèche « L'île aux enfants »



Pour célébrer deux décennies de rires, d'éveil et d'accompagnement des tout-petits, les familles ont répondu présentes en grand nombre, le 22 juillet dernier à la crèche « L'île aux enfants », lors d'une après-midi festive. L'émotion était particulièrement palpable, marquée par la présence de deux figures clés de l'histoire de la structure : Mme Julliard, ancienne directrice, et M. Madeline, ancien maire, venus se remémorer les premiers pas de ce beau projet d'accueil.

Cet anniversaire a également permis de mettre à l'honneur l'équipe actuelle, formidablement investie au quotidien. Par leur bienveillance et leur dynamisme, ces professionnelles de la petite enfance œuvrent chaque jour pour le bien-être des enfants et le soutien aux parents. L'après-midi a été rythmée par un spectacle de chansons interprété par les enfants de la crèche, les tours d'un magicien, et les éclats de rire autour d'une grande structure gonflable.



Vidéosurveillance

Les 16 caméras de vidéo-protection ont été installées au cours de l'été. Les branchements et le raccordement ont été réalisés au cours de l'été, les tests sont en cours et les caméras seront activées au cours du mois d'octobre. Cet investissement de

200 000 euros par la commune devrait bénéficier d'une subvention de 44 580 euros de l'Etat (DETR) et devrait permettre de sécuriser la commune en luttant plus efficacement contre les incivilités sur la voie publique ou les actes de délinquance routière.

Tennis

Après plusieurs semaines de travaux et un investissement de 72 694 euros HT, les deux terrains de tennis ont pu être rouverts à la pratique de la petite balle jaune. La commune a bénéficié d'une subvention de 14 125 euros de la part du Département de la Marne et 15 000 euros de la part de la région Grand Est. Désormais les joueurs de tennis peuvent bénéficier à Magenta de deux terrains en terre battue parfaitement opérationnels.



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Suite au premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026, les 19 membres du Conseil municipal ont été installés à l'occasion de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu le vendredi 20 mars 2026.

La liste Pour magenta, avec vous, conduite par Benjamin BUSSON, est composée de personnes de tous horizons et de toutes sensibilités dont la seule ambition est de s'investir au service des concitoyens et dans l'intérêt général.

Le Maire
Benjamin BUSSON



1^{er} Adjoint



Hervé ANSELIN
chargé du
cadre de vie.

2^{ème} Adjointe



Sylvie NOWAK
chargé des
solidarités, de l'enfance,
de la jeunesse
et vice-présidente du CCAS.

La Municipalité

3^{ème} Adjoint



Jean-François HENRY
chargé des finances,
des bâtiments et
de la politique
énergétique.

4^{ème} Adjointe



Fabienne PICHARD
chargé de la
vie associative et à la culture.

5^{ème} Adjoint



Eric DENOIS
chargé de la
voirie et du mobilier
urbain.

Conseillers municipaux de la majorité



Maryse LEVESQUE
conseillère communautaire



Céline DURET



Hervé NEUVILLE



Delphine ROUYER



Geoffrey STEPHANUS



Céline BREUZON-MIQUEL



Alain NOWAK



Céline GONZALES



Roderick CHENET



Sylvie FROELIGER

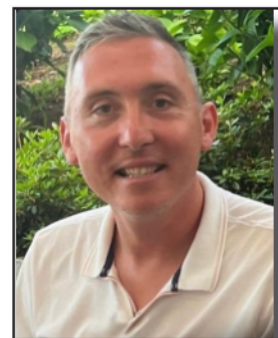
Liste Magenta en mouvement



Catherine MARY



Jacky CHELMAS



Sébastien MICHEL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Il représente les habitants, ses membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'Etat.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

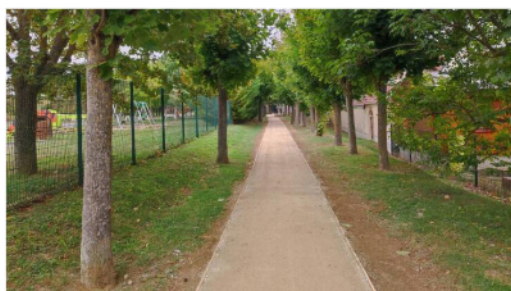
Premières décisions du Conseil municipal

Depuis son installation à l'issue des élections municipales, le Conseil a pris plusieurs décisions marquantes pour la commune. Lors du Conseil du 22 avril, le budget a été adopté. En raison des délais très courts entre les élections fin mars et la date légale d'adoption du budget fixée au 30 avril, le Maire et l'équipe municipale ont opté pour un budget de transition permettant de finaliser les projets entrepris sous la mandature précédente et de commencer à mettre en place certaines dispositions, notamment en matière de travaux, évoquées lors de la campagne.

BUDGET

Ce Budget primitif de la commune pour l'année 2026 s'équilibre en recettes et dépenses des deux sections comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	4 182 018.35 €	4 182 018.35 €
INVESTISSEMENT	2 319 759.58 €	2 319 759.58 €



Les investissements concernent entre autres : la vidéosurveillance, la rénovation des terrains de tennis, la finalisation du giratoire Avenue A. Thévenet, la réfection du mur du cimetière, le remplacement des protège poteaux dans les écoles et l'allée piétonne située entre l'Allée des Pinsons et le parking du parc Roger Pointurier (photo ci-contre).

TAUX DE FISCALITÉ

Comme prévu, concernant les taux des contributions directes locales, le Conseil Municipal, a décidé de conserver, pour l'année 2026, des taux inchangés par rapport aux exercices précédents à savoir :

- Taxe foncier sur le bâti : 33 %
- Taxe foncier sur le non bâti : 10, 43 %
- Taxe d'habitation : 18, 43 %

MEUBLÉS DE TOURISME

Depuis plusieurs années il est constaté une augmentation sensible du nombre de meublés de tourisme sur le territoire communal. Comme dans de nombreuses autres communes, la transformation de logements en meublés de tourisme peut avoir des conséquences sur l'accès au logement permanent, en ôtant du parc locatif des maisons et appartements pouvant également être destinés à des familles souhaitant s'installer à Magenta.

Souhaitant préserver l'équilibre entre habitat résidentiel, activité touristique et vie locale, le Conseil Municipal a adopté la mise en place d'un quota annuel de changements d'usage pour réguler le développement de ces meublés de tourisme. Désormais, le nombre maximum de logements pouvant être autorisés à la location de meublés de tourisme est fixé à 20 et le quota s'applique à l'ensemble du territoire communal.

Pour la déclaration d'un meublé en taxe de séjour, rendez-vous sur www.ville-magenta.fr dans la rubrique « cadre de vie » et taxe de séjour.

MAGENTA EN IMAGES



Pour célébrer la Fête de la musique, l'Harmonie des Chemins de fer et la Musique municipale de Magenta ont donné une aubade commune le dimanche 21 juin sur le parvis de l'église.



L'opération Nettoyons la Nature, organisée en partenariat avec Leclerc-Dizy, a permis à près de trente bénévoles, adultes et enfants, de ramasser 240 kg de déchets le samedi 26 septembre.



Début septembre, à l'initiative de la commune, les aînés de Magenta se sont réunis pour une réunion d'information afin de leur proposer de nouvelles animations et de recueillir leurs souhaits.



Le cross des écoles réunissant les établissements scolaires de Mardeuil, Dizy, Damery et Magenta était organisé dans le parc Roger Pointurier de Magenta avec le concours des

8 mai et 14 juillet



Les traditionnelles cérémonies du 8 mai et du 14 juillet ont réuni de nombreux habitants, venus rendre hommage respectivement aux héros de la Seconde guerre mondiale et à la création de la République française.

Un dépôt de gerbe a été effectué en présence des représentants des anciens combattants, des porte-drapeaux, des jeunes sapeurs-pompiers d'Epernay et des musiciens de l'Harmonie municipale de Magenta.

Bibliothèque

La bibliothèque de Magenta propose régulièrement des animations gratuites à destination des habitants. Attention, les places sont limitées et la réservation est recommandée.

Après-midi jeux de société

Le lundi 26 octobre, de 16h à 18h30, la bibliothèque propose un après-midi placé sous le signe du jeu et du partage. Petits et grands pourront découvrir ou redécouvrir différents jeux de société dans une ambiance conviviale. Venez jouer, échanger et vous amuser ! Réservation recommandée.

HEURE DU CONTE HALLOWEEN

Les enfants sont invités à venir écouter des histoires ensorcelantes sur le thème d'Halloween, le samedi 31 octobre, de 10 h 30 à 11 h 30. Les costumes sont les bienvenus pour partager un moment magique et convivial autour des contes. La réservation est recommandée.

D'autres animations seront également proposées à la bibliothèque en fin d'année, à l'occasion des fêtes de Noël : le programme sera communiqué prochainement.



EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

LES ÉVÈNEMENTS
en octobre, novembre et décembre 2026

Ateliers zéro déchet

- Atelier de création de furoshiki** : mercredi 28 octobre, de 17h à 18h30 à la maison des associations de Grauves
- Atelier de confection de paniers en crochet** : mercredi 25 novembre, de 14h30 à 17h dans la boutique « Les Vertus d'Aline » à Vertus
- Atelier de création d'un objet en carton recyclé** : mercredi 9 décembre, de 14h à 17h à la Ferme de l'Hôpital à Epernay

Atelier de réparation de vélos (sans inscription)

- samedi 3 octobre**, de 9h à 17h, lors du marché d'automne de Vertus

Ateliers des Journées Nationales de la Réparation

- Ateliers d'auto-réparation de vélos**, samedi 17 octobre, de 9h à 12h à la Halle du Jard à Epernay
 - Atelier 1 : pneus et chambres à air
 - Atelier 2 : réglage de la transmission
 - Atelier 3 : freins
- Atelier couture** : samedi 17 octobre, de 14h à 17h, à la salle polyvalente de la résidence Galice à Epernay

Visite du SYVALOM à la Veuve (durée de la visite : 1h30)

- mercredi 21 octobre, à 14h
- mercredi 18 novembre, à 14h
- mercredi 9 décembre, à 14h

Sur inscription :
 03 26 56 47 15 ou infodechets@epernay-agglo.fr

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

VOUS VOULEZ FAIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

Vous avez droit à des aides !

Jusqu'à 98% de prise en charge du coût des travaux

Contactez Urbam Conseil au
 03 24 71 00 91 - marne@urbam.fr

Renseignements sur
epernay-agglo.fr

Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication de Magenta Mairie 1, rue Paul Gravet 51530 Magenta.

Tel.: 03-26-55-29-46 Fax: 03-26-55-74-74. Directeur de la publication : Benjamin Busson -

Rédacteur en chef : Benjamin Busson - Rédacteurs : Nenad, Émilie Henry, Benjamin Busson.

Photographies : Mairie de Magenta, Alain Nowak - Réalisation graphique : Nenad - Conception : Bulletin municipal Magenta -

Impression : Mairie de Magenta. Distribué par la Commune de Magenta juillet 2026.